



MEMO – VACANCES DU MOIS D'AOUT 2026

Chers Parents,

Vos enfants sont inscrits à l'Accueil de loisirs des vacances du mois de juillet. Vous trouverez ci-dessous un petit « mémo » sur le rappel des modalités de fonctionnement de cet accueil pour la période du 03 au 28 août 2026.

1. Organisation de l'accueil des enfants et des familles :

LES MATERNELLES :

✓ Arrivée des maternelles :

- **De 05h00 à 07h00** - Accueil Matinal :
⇒ **Rez-de-jardin (accès par l'escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social)**
- **De 07h00 à 09h00** – Péri loisirs matin :
⇒ **Rez-de-jardin**
- **A 09h00 et 13h30** - Journée accueil de loisirs :
⇒ **Rez-de-jardin**

✓ Départ des maternelles :

- **A 11h30 (départ petits cantine) - 13h30 - 16h30/17h30 :**
⇒ **Rez-de-jardin**
⇒ **Au 1^{er} étage ou salle polyvalente - (Après 11h30 jusqu'à 12h00)**
- **De 17h30 à 19h30** – Péri loisirs soir :
⇒ **1^{er} étage ou salle polyvalente (accès par l'accueil principal)**

Si les enfants sont dans le jardin, **passage obligatoire par la salle polyvalente.**

(Pas de passage par les jardins)

Fermeture de l'Accueil de Loisirs à 19h30



LES ELEMENTAIRES :

✓ Arrivée des élémentaires :

- **De 05h00 à 07h00** - Accueil Matinal :
⇒ **Rez-de-jardin (accès par l'escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social)**
- **De 07h00 à 09h00** – Péri loisirs matin :
⇒ **Rez-de-jardin**
- **A 09h00 et 13h30** - Journée accueil de loisirs :
⇒ **1^{er} étage ou salle polyvalente**

✓ Départ des enfants :

- **A 12h00 - 13h30 - 16h30/19h30** :
⇒ **1^{er} étage ou salle polyvalente**

Si les enfants sont dans le jardin, **passage obligatoire par la salle polyvalente.**

(Pas de passage par les jardins par mesure de sécurité)

Fermeture de l'Accueil de Loisirs à 19h30

2. Conditions d'arrivée et de départ des enfants :

- ✓ Vous pouvez déposer votre enfant en journée d'Accueil de loisirs **à partir de 09h00 et ce jusqu'à 09h45** et vous pouvez récupérer votre enfant **à partir de 16h30 jusqu'à 17h00**. En dehors de ces horaires le péri-loisirs vous sera facturé (Arrivée avant 09h00 et après 17h00).
- ✓ Il est impossible d'arriver pour le déjeuner.
- ✓ **A leur arrivée**, les enfants doivent être **impérativement présentés par l'accompagnateur à un animateur.**
- ✓ **A leur départ**, les enfants seront repris par les parents ou toute personne nommément désignée par eux sur la fiche d'autorisation parentale ou par mail. La personne, qui prendra en charge l'enfant, devra signer la feuille d'émargement mise à sa disposition.
- ✓ **Uniquement les enfants de plus de 10 ans peuvent venir ou quitter seuls le Centre Social en respectant les horaires indiqués sur leur planning.**



- ✓ **Accompagnateurs mineurs** : Seuls les membres de la fratrie peuvent récupérer un enfant avec l'accord des parents.

3. Nécessaire affaires enfants :

- ✓ Chaque enfant en maternelle devra être muni d'un sac à dos (change, doudous et/ou tétine, couches si besoin).
- ✓ **Les maternelles et élémentaires doivent être équipés de chaussures et de vêtements adaptés aux activités**, ainsi que d'un sac à dos avec casquette, gourde, serviette et maillot de bain.
- ✓ **Les affaires doivent être identifiables et marquées au nom de l'enfant** (surtout pour les maternelles).

4. Restauration :

- ✓ **Les enfants mangeront au restaurant scolaire tous les lundis, mercredis et vendredi.**

Selon le fonctionnement de notre prestataire de restauration, l'annulation de la cantine doit nous parvenir au plus tard :

- ⇒ Le **jeudi à 12h00 pour le lundi**
- ⇒ **Le lundi à 12h00 pour le mercredi**
- ⇒ **Le mercredi à 12h00 pour le vendredi.**

Dans le cas contraire, le repas vous sera facturé.

- ✓ **Les enfants pique-niqueront tous les mardis et jeudis. Le pique-nique est à fournir par la famille (repas froid obligatoire dans un sac isotherme).**

5. Contact :

- ✓ En journée vous pouvez nous joindre pour toutes informations et demande par mail christine.boisteux@centre-social-rural-lamorlaye.org ou par téléphone au **03.44.21.61.61**
- ✓ **A partir de 17h00** vous pouvez joindre le service au **06.95.66.79.03** (en cas de retard ou prise en charge de votre enfant par une autre personne). **Attention vous ne pouvez pas laisser de message.**